

**RÉUNIONS PUBLIQUES**

ROUBAIX — 4. mai. A huit heures. Au Palais de la Ville de Roubaix, sous la présidence du citoyen Henri Carrière, maire de Roubaix, avec le concours de MM. L. Lejeune, adjoint au maire, et L. Maillat, conseiller municipal. ...

**LE MOUVEMENT GRÉVISTE**

**A ROUBAIX**  
C. H. Wibaux-Floirin, 60 heures, rattachés...  
Le mouvement gréviste vient d'éclater chez les rattachés de Gambetta, 123-7.

**A TOURCOING**  
Le mouvement gréviste s'est tellement accentué qu'il est devenu presque général. Nous avons jusqu'à ce jour 21 établissements...

**A LILLE**  
La réunion générale des grévistes a eu lieu hier à Lille, à 8 heures, au Palais de la Ville.

**MAUVAISE FOI**  
M. L. Vanhulst, comme à la Marne, dirige par lui-même le bureau de la Ligue...  
**M. Vincent** a déclaré que les ouvriers mettaient trop d'émulation à répondre...

**ROUBAIX AUJOURD'HUI**  
Jeudi 3 mai 1900. ...

**BULLETIN MÉTÉOROLOGIQUE**  
Observations météorologiques effectuées au bureau central de Lille le 2 mai 1900.

**BULLETIN MÉTÉOROLOGIQUE**  
Observations météorologiques effectuées au bureau central de Lille le 3 mai 1900.

**La Coopérative C. La Paix**, a vendu plus de deux millions de pains en une semaine. Le succès de cette société ouvrière s'explique ainsi : elle vend des marchandises de toute première qualité et elle distribue de bons bénéfices importants à ses membres.

**Les Elections Municipales**

**CANDIDATS**  
1<sup>re</sup> Section. — Canton Ouest. — Eglise. Bureau de vote. Boules de gazon, rue des Flandres, 10.

Henri CARRETE, maire, conseiller sortant. Henri PIERRE, adjoint au maire, administrateur des hospices, conseil sortant. Henri HESPEL, conseiller sortant, directeur de l'enseignement primaire.

2<sup>e</sup> Section. — Canton Nord. — Fontenoy. Bureau de vote. Coues de mission, place Nord. Dams, école de garçons, rue de Valenciennes, 10.

Henri CARRETE, maire, conseiller sortant. Henri PIERRE, adjoint au maire, administrateur des hospices, conseil sortant. Henri HESPEL, conseiller sortant, directeur de l'enseignement primaire.

3<sup>e</sup> Section. — Canton Nord. — Cal-de-Tour. Bureau de vote. Foyer de garçons, rue de Valenciennes, 10.

Henri CARRETE, maire, conseiller sortant. Achille LÉPÉE, adjoint au maire, vice-président du Conseil de la Prud'homme.

4<sup>e</sup> Section. — Canton Est. — Mairie. Bureau de vote. Hôtel de Ville, salle de la Prud'homme, 10.

Henri CARRETE, maire, conseiller sortant. Joseph BELLETRE, adjoint au maire, directeur de l'enseignement primaire.

5<sup>e</sup> Section. — Canton Est. — Fille. Bureau de vote. Ecole de filles, rue de Valenciennes, 10.

Achille LÉPÉE, adjoint au maire, vice-président de la commission scolaire, conseil sortant. HENRI HESPEL, conseiller sortant.

6<sup>e</sup> Section. — Canton Est. — Mairie. Bureau de vote. Hôtel de Ville, salle de la Prud'homme, 10.

Henri CARRETE, maire, conseiller sortant. Joseph BELLETRE, adjoint au maire, directeur de l'enseignement primaire.

7<sup>e</sup> Section. — Canton Est. — Fille. Bureau de vote. Ecole de filles, rue de Valenciennes, 10.

Achille LÉPÉE, adjoint au maire, vice-président de la commission scolaire, conseil sortant. HENRI HESPEL, conseiller sortant.

8<sup>e</sup> Section. — Canton Est. — Mairie. Bureau de vote. Hôtel de Ville, salle de la Prud'homme, 10.

Henri CARRETE, maire, conseiller sortant. Joseph BELLETRE, adjoint au maire, directeur de l'enseignement primaire.

9<sup>e</sup> Section. — Canton Est. — Fille. Bureau de vote. Ecole de filles, rue de Valenciennes, 10.

Achille LÉPÉE, adjoint au maire, vice-président de la commission scolaire, conseil sortant. HENRI HESPEL, conseiller sortant.

avant chargé et tous les électeurs pourront voir que ce n'est pas seulement un slogan qui a été adopté, mais un programme complet.

M. Bayart a mauvaise mémoire, car nous ne pouvons supposer qu'un écrivain aussi bon teinte puisse mentir délibérément.

M. Bayart a dit et écrit à M. le préfet du Nord, que seul les chiffres fournis par les patrons étaient vrais et sincères.

M. Bayart a dit et écrit à M. le préfet du Nord, que seul les chiffres fournis par les patrons étaient vrais et sincères.

M. Bayart a dit et écrit à M. le préfet du Nord, que seul les chiffres fournis par les patrons étaient vrais et sincères.

M. Bayart a dit et écrit à M. le préfet du Nord, que seul les chiffres fournis par les patrons étaient vrais et sincères.

M. Bayart a dit et écrit à M. le préfet du Nord, que seul les chiffres fournis par les patrons étaient vrais et sincères.

M. Bayart a dit et écrit à M. le préfet du Nord, que seul les chiffres fournis par les patrons étaient vrais et sincères.

M. Bayart a dit et écrit à M. le préfet du Nord, que seul les chiffres fournis par les patrons étaient vrais et sincères.

M. Bayart a dit et écrit à M. le préfet du Nord, que seul les chiffres fournis par les patrons étaient vrais et sincères.

M. Bayart a dit et écrit à M. le préfet du Nord, que seul les chiffres fournis par les patrons étaient vrais et sincères.

M. Bayart a dit et écrit à M. le préfet du Nord, que seul les chiffres fournis par les patrons étaient vrais et sincères.

M. Bayart a dit et écrit à M. le préfet du Nord, que seul les chiffres fournis par les patrons étaient vrais et sincères.

M. Bayart a dit et écrit à M. le préfet du Nord, que seul les chiffres fournis par les patrons étaient vrais et sincères.

M. Bayart a dit et écrit à M. le préfet du Nord, que seul les chiffres fournis par les patrons étaient vrais et sincères.

M. Bayart a dit et écrit à M. le préfet du Nord, que seul les chiffres fournis par les patrons étaient vrais et sincères.

M. Bayart a dit et écrit à M. le préfet du Nord, que seul les chiffres fournis par les patrons étaient vrais et sincères.

M. Bayart a dit et écrit à M. le préfet du Nord, que seul les chiffres fournis par les patrons étaient vrais et sincères.

M. Bayart a dit et écrit à M. le préfet du Nord, que seul les chiffres fournis par les patrons étaient vrais et sincères.

M. Bayart a dit et écrit à M. le préfet du Nord, que seul les chiffres fournis par les patrons étaient vrais et sincères.

M. Bayart a dit et écrit à M. le préfet du Nord, que seul les chiffres fournis par les patrons étaient vrais et sincères.

M. Bayart a dit et écrit à M. le préfet du Nord, que seul les chiffres fournis par les patrons étaient vrais et sincères.

M. Bayart a dit et écrit à M. le préfet du Nord, que seul les chiffres fournis par les patrons étaient vrais et sincères.

M. Bayart a dit et écrit à M. le préfet du Nord, que seul les chiffres fournis par les patrons étaient vrais et sincères.

M. Bayart a dit et écrit à M. le préfet du Nord, que seul les chiffres fournis par les patrons étaient vrais et sincères.

M. Bayart a dit et écrit à M. le préfet du Nord, que seul les chiffres fournis par les patrons étaient vrais et sincères.

M. Bayart a dit et écrit à M. le préfet du Nord, que seul les chiffres fournis par les patrons étaient vrais et sincères.

M. Bayart a dit et écrit à M. le préfet du Nord, que seul les chiffres fournis par les patrons étaient vrais et sincères.

M. Bayart a dit et écrit à M. le préfet du Nord, que seul les chiffres fournis par les patrons étaient vrais et sincères.

M. Bayart a dit et écrit à M. le préfet du Nord, que seul les chiffres fournis par les patrons étaient vrais et sincères.

M. Bayart a dit et écrit à M. le préfet du Nord, que seul les chiffres fournis par les patrons étaient vrais et sincères.

M. Bayart a dit et écrit à M. le préfet du Nord, que seul les chiffres fournis par les patrons étaient vrais et sincères.

de ce sont les ouvriers qui démontrent que leur travail, qu'on ose accuser de porter le péril sur le front de la République.

Après le discours de Baillet-Latour, le jour suivant est adopté à l'unanimité.

Les électeurs réunis au nombre de 2000 le 3 mai, ont élu M. de Valenciennes, député, pour le mandat de député à la Chambre.

Les cartes seront remises aux électeurs par les soins de la police, seront tenues à la disposition des intéressés au bureau de vote.

M. le maire de Roubaix vient de faire remettre à M. Eugène Lacroix, député, 40, impasse Balair, 10, le mandat de député à la Chambre.

M. le maire de Roubaix vient de faire remettre à M. Eugène Lacroix, député, 40, impasse Balair, 10, le mandat de député à la Chambre.

M. le maire de Roubaix vient de faire remettre à M. Eugène Lacroix, député, 40, impasse Balair, 10, le mandat de député à la Chambre.

M. le maire de Roubaix vient de faire remettre à M. Eugène Lacroix, député, 40, impasse Balair, 10, le mandat de député à la Chambre.

M. le maire de Roubaix vient de faire remettre à M. Eugène Lacroix, député, 40, impasse Balair, 10, le mandat de député à la Chambre.

M. le maire de Roubaix vient de faire remettre à M. Eugène Lacroix, député, 40, impasse Balair, 10, le mandat de député à la Chambre.

M. le maire de Roubaix vient de faire remettre à M. Eugène Lacroix, député, 40, impasse Balair, 10, le mandat de député à la Chambre.

M. le maire de Roubaix vient de faire remettre à M. Eugène Lacroix, député, 40, impasse Balair, 10, le mandat de député à la Chambre.

M. le maire de Roubaix vient de faire remettre à M. Eugène Lacroix, député, 40, impasse Balair, 10, le mandat de député à la Chambre.

M. le maire de Roubaix vient de faire remettre à M. Eugène Lacroix, député, 40, impasse Balair, 10, le mandat de député à la Chambre.

M. le maire de Roubaix vient de faire remettre à M. Eugène Lacroix, député, 40, impasse Balair, 10, le mandat de député à la Chambre.

M. le maire de Roubaix vient de faire remettre à M. Eugène Lacroix, député, 40, impasse Balair, 10, le mandat de député à la Chambre.

M. le maire de Roubaix vient de faire remettre à M. Eugène Lacroix, député, 40, impasse Balair, 10, le mandat de député à la Chambre.

M. le maire de Roubaix vient de faire remettre à M. Eugène Lacroix, député, 40, impasse Balair, 10, le mandat de député à la Chambre.

M. le maire de Roubaix vient de faire remettre à M. Eugène Lacroix, député, 40, impasse Balair, 10, le mandat de député à la Chambre.

M. le maire de Roubaix vient de faire remettre à M. Eugène Lacroix, député, 40, impasse Balair, 10, le mandat de député à la Chambre.

M. le maire de Roubaix vient de faire remettre à M. Eugène Lacroix, député, 40, impasse Balair, 10, le mandat de député à la Chambre.

M. le maire de Roubaix vient de faire remettre à M. Eugène Lacroix, député, 40, impasse Balair, 10, le mandat de député à la Chambre.

M. le maire de Roubaix vient de faire remettre à M. Eugène Lacroix, député, 40, impasse Balair, 10, le mandat de député à la Chambre.

M. le maire de Roubaix vient de faire remettre à M. Eugène Lacroix, député, 40, impasse Balair, 10, le mandat de député à la Chambre.

M. le maire de Roubaix vient de faire remettre à M. Eugène Lacroix, député, 40, impasse Balair, 10, le mandat de député à la Chambre.

M. le maire de Roubaix vient de faire remettre à M. Eugène Lacroix, député, 40, impasse Balair, 10, le mandat de député à la Chambre.

M. le maire de Roubaix vient de faire remettre à M. Eugène Lacroix, député, 40, impasse Balair, 10, le mandat de député à la Chambre.

M. le maire de Roubaix vient de faire remettre à M. Eugène Lacroix, député, 40, impasse Balair, 10, le mandat de député à la Chambre.

M. le maire de Roubaix vient de faire remettre à M. Eugène Lacroix, député, 40, impasse Balair, 10, le mandat de député à la Chambre.

M. le maire de Roubaix vient de faire remettre à M. Eugène Lacroix, député, 40, impasse Balair, 10, le mandat de député à la Chambre.

M. le maire de Roubaix vient de faire remettre à M. Eugène Lacroix, député, 40, impasse Balair, 10, le mandat de député à la Chambre.

M. le maire de Roubaix vient de faire remettre à M. Eugène Lacroix, député, 40, impasse Balair, 10, le mandat de député à la Chambre.

M. le maire de Roubaix vient de faire remettre à M. Eugène Lacroix, député, 40, impasse Balair, 10, le mandat de député à la Chambre.

M. le maire de Roubaix vient de faire remettre à M. Eugène Lacroix, député, 40, impasse Balair, 10, le mandat de député à la Chambre.

**La foire de Roubaix**

GRAND CIRQUE RUSSIS, Hippodrome. — Tous les jours, à 8 heures, grande représentation.

MUSEE SPITZNER. — Exposition permanente ; curiosités anatomiques, La Momie vivante.

HIPPODROME DE PARIS, direction Henri... Grand manège de chevaux vivants.

LES CINÉMATOGRAPHES LUMIÈRE, le plus grand spectacle scientifique du siècle.

SIDI HADJ MOUSSAÏ, invite tous les amateurs qui voudront acheter le NOUVEAU CAT BOER, à s'adresser à sa baraque.

GRANDE LOTERIE DU NOUVEAU FRANCO-BOER au Champ de Foire, en face de la gare du Bassin.

**PARTI OUVRIER**

**Section Roubaissienne**  
Avis aux porteurs de bulletins  
Tous les camarades désireux de porter des bulletins pour le Parti, le jour des élections, sont invités à assister à la réunion spéciale qui aura lieu demain soir, vendredi, à 8 heures, au local du Parti, 2, rue de Valenciennes.

La Fédération (Mairie) se réunira demain vendredi 4 mai à 8 heures, au soir, au local habituel, chez Dujardin, Grand-Place.

Le Comité de la section est invité à se réunir à la place de la Mairie, à 8 heures, le dimanche 5 mai.

**LE ROI DES CAFÉS**

ADOPTÉ PAR L'ARMÉE  
Le plus hygiénique, le plus économique, la qualité extra, mélange spécial. Médaille d'or.

On demande en outre deux personnes pour la fabrication de ces cafés.

En présentant le numéro du journal l'Essai à la Nouvelle Maison, rue Namur, vous obtenez un magnifique chapeau ou autre souplesse forme. N° 100 ou forme Boer, au prix royal de 1.25.

**ÉTAT-CIVIL DE ROUBAIX**

Naissances — Albert Binédick, rue de Valenciennes, 40.  
Mariages — Louis Lévesque, rue de Valenciennes, 40.  
Décès — Marie Dubois, rue de Valenciennes, 40.

**TOURCOING**

Les élections municipales — Voici le tableau qui a été présenté initialement au tableau de destination des listes électorales.  
M. le maire de la ville de Tourcoing, a été élu par la ville de Tourcoing, le 3 mai 1900.

**LE NORD**

ARRONDISSEMENT DE VALENCIENNES  
Un homme d'équipe écrasé en gare de Valenciennes.  
M. Albert Binédick, âgé de 35 ans, demeurant rue de Valenciennes, 40, a été écrasé par un train de marchandises en gare de Valenciennes.

**MOKATINE**

**TRIBUNAUX**

TRIBUNAL CORRECTIONNEL DE LILLE  
Audience du 2 mai 1900  
Président : M. BOUILLON, juge  
Procès de Presse  
M. le procureur général rappelle que la loi d'assurance n° 130 du 17 mai 1900, relative à la loi sur les assurances sociales, est en vigueur.

M. Risbourg, s'étant cru lésé et difforme par deux lettres de M. Deuly, insérées dans le journal, pour avoir fait connaître l'existence d'un grand nombre de documents relatifs à la vie de M. Deuly.

M. Danhier plaideur pour M. Risbourg, partie civile. M. Deuly était défendu par M. Brackers d'Ango et notre avocat par M. Desaulle.

Après les plaidoiries, le tribunal s'est retiré dans la salle des délibérations. Il est revenu au bout de quinze minutes et a rendu un jugement accordant à M. Deuly et Jean Liotier le chef de diffamation.

COUR D'ASSISES DU NORD  
Le grand nombre d'affaires inscrites au rôle de la prochaine session de la cour d'assises du Nord, a nécessité une session supplémentaire qui aura lieu le 21 mai.

**SANG-ESTOMAC**

GUÉRISON DE LA GOUTTE  
Docteur BOLE, il en est de la science. Grande-Rue, 22, ROUBAIX.

**LOTTERIE**

DES ENFANTS TUBERCULEUX  
OBSESSION - SAINT-POL-LEZ-MBP  
Avec 1000 billets au tirage le 10 juillet 1900  
250.000 fr.  
1 lot de 100.000 fr.  
1 lot de 50.000 fr. - 1 lot de 20.000 fr.  
1 lot de 10.000 fr.

**NOTRE PRIME**

6 Couteaux  
MOYENNANT  
10 Bons se suivant  
ET  
2 fr. 50  
12 Couteaux  
MOYENNANT  
20 Bons se suivant  
ET  
4 fr. 75  
Bon N° 53  
6 Couteaux : 10 Bons et 2 fr. 50  
12 Couteaux : 20 Bons et 4 fr. 75

**BULLETIN COMMERCIAL**

MARCHÉS DE PARIS  
Bourse commerciale du 2 mai  
ALCOOLS AVOINES  
Cote 1/2 25 Cote 1/2 25  
Cote 1/4 25 Cote 1/4 25  
Cote 1/8 25 Cote 1/8 25  
Cote 1/16 25 Cote 1/16 25